

Fact Maison de retraite : Ouvrir une période de facturation

Prérequis éventuel : Avoir une structure paramétrée, des résidents avec des dossiers actifs, des hébergements et avoir un calendrier généré.

Marche à suivre :

- Ouvrir le menu Traitements / périodes
- Utiliser le bouton « nouveau » (icône page blanche)
- Contrôler les dates de la période ainsi que la date de comptabilisation. (*si vous êtes en périodicité "libre", vous pouvez modifier les dates si besoin*)
- Valider avec le V Vert
- Cette action va créer la période.
- Elle sera existante mais avec un statut « fermé »
- Cliquer sur le bouton « génération » 
- Le logiciel lit les dossiers des résidents et génère les factures au payant et au payeur, suivant l'hébergement et les dates du dossier.

ce que vous pouvez rencontrer comme difficultés :

Le menu période est grisé: Se placer au niveau de la section, pas au niveau associatif dans votre structure.

Vous constatez des anomalies à la fin de la génération de vos factures:

- les imprimer et contrôler les dossiers de facturation des résidents.
- vérifier le calendrier qu'il couvre bien la période facturation

